

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2022

## Etaients présents :

Laurent TORGUE, Danielle SERILLON, Pierre-Yves BOUDIN, Monique LEPINE, Fernando DO NASCIMENTO, Pascal BORGNE, Florence RAVINET, Benoit CHAUMARD, Alex AGERON, Frédéric BOISSONNET

Absents : Pierre BARJON a donné pouvoir à Laurent TORGUE - Catherine CONSTANTIN a donné pouvoir à Monique Lépine – Catherine CLEMENT a donné pouvoir à Pierre-Yves BOUDIN, Virginie LIVET a donné pouvoir à Danielle SERILLON -

Absent : Eddy DELABEYE –

Le quorum étant atteint monsieur le maire ouvre la séance. Il soumet le compte rendu de la réunion du 8 juin 2022 à l'approbation du conseil municipal – Celui-ci n'appelle aucune observation ni remarque et est voté à l'unanimité –

2/ Pascal BORGNE est désigné secrétaire de séance.

3/ Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et propose de rajouter une délibération au point « affaires scolaires » concernant une demande de la directrice de l'école privée sur la mutualisation de la garderie -

Il propose d'aborder le 1<sup>er</sup> point :

## AFFAIRES GENERALES- FINANCES

### FINANCES

- **BUDGET 2022** : Madame Danielle Sérillon fait le point sur l'état des dépenses et recettes du budget 2022 : (Etat arrêté au 30/06/2022)

Chapitre	Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible	% Dispo.	
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>DEPENSES</b>						
011	Charges à caractère général	204 551.54 €	118 302.47 €	57.8%	86 249.07 €	42.2%
012	Charges de personnel	300 150.00 €	168 517.89 €	56.1%	131 632.11 €	43.9%
023	Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.	115 406.00 €	0.00 €	0.0%	115 406.00 €	100.0%
042	Opérations d'ordre entre section	472.00 €	471.18 €	99.8%	0.82 €	0.2%
65	Autres charges gestion courante	172 845.00 €	88 360.81 €	51.1%	84 484.19 €	48.9%
66	Charges financières	11 000.00 €	6 893.05 €	62.7%	4 106.95 €	37.3%
67	Charges exceptionnelles	200.00 €	189.44 €	94.7%	10.56 €	5.3%
<b>Total</b>	<b>DE PENSES</b>	<b>804 624.54 €</b>	<b>382 734.84 €</b>	<b>47.6%</b>	<b>421 889.70 €</b>	<b>52.4%</b>
<b>RECETTES</b>						
002	Excédent antérieur reporté Fonc	13 581.54 €	0.00 €	0.0%	13 581.54 €	100.0%
013	Atténuations de charges	16 000.00 €	17 913.51 €	112.0%	-1 913.51 €	-12.0%
70	Produits des services	26 770.00 €	12 171.86 €	45.5%	14 598.14 €	54.5%
73	Impôts et taxes	371 940.00 €	174 085.12 €	46.8%	197 854.88 €	53.2%
74	Dotations et participations	213 153.00 €	66 794.00 €	31.3%	146 359.00 €	68.7%
75	Autres produits gestion courante	161 665.00 €	80 213.28 €	49.6%	81 451.72 €	50.4%
77	Produits exceptionnels	1 515.00 €	2 210.99 €	145.9%	-695.99 €	-45.9%
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>804 624.54 €</b>	<b>353 388.76 €</b>	<b>43.9%</b>	<b>451 235.78 €</b>	<b>56.1%</b>

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 juillet 2022

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis
010	Stocks (3)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 827,00	27 717,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 060 000,00	9 545,08
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 128 827,00</b>	<b>37 262,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	69 285,00	20 311,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>69 285,00</b>	<b>20 311,67</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 198 112,00</b>	<b>57 573,87</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	59 246,00	59 245,04
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>59 246,00</b>	<b>59 245,04</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 257 358,00</b>	<b>116 818,91</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>117 954,11</b>	
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
010	Stocks (3)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	902 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 158 000,00	360 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 060 000,00</b>	<b>360 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 200,00	790,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	131 988,11	131 988,11
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 895,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>140 188,11</b>	<b>134 673,66</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 200 188,11</b>	<b>494 673,66</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	115 406,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	472,00	471,18
041	Opérations patrimoniales (1)	59 246,00	59 245,04
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>175 124,00</b>	<b>59 716,22</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 375 312,11</b>	<b>554 389,88</b>

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 7 juillet 2022

---

Monsieur le maire fait remarquer la bonne gestion des dépenses et recettes de fonctionnement qui s'élèvent à environ 50 % des prévisions budgétaires – Par contre les dépenses liées à l'énergie ne sont pas encore toutes enregistrées un dépassement est à prévoir, de même en ce qui concerne des charges de personnel, suite au relèvement du point d'indice de la fonction publique au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (+ 3.5 %).

Pour l'investissement : peu de dépenses encore payées notamment pour les travaux du quai sud, des appels de fonds du SDEA sont en attente de mandatement, le versement des acomptes des subvention DETR, Région et Département n'étant pas encore débloqué-

### - **Demande de subventions :**

- Demande de subvention l'association des sclérosés en plaque – Monsieur le maire propose de garder la même ligne de conduite pour les demandes de subventions « extérieures » et de ne pas donner suite –
- Demande de subvention de l'Adapei : il est rappelé que la commune aide cette association par le biais de « l'opération brioches » et la fabrication et livraison des repas à la cantine scolaire.
- Demande de La défense contre la grêle – Monsieur le maire informe le conseil que la CC Annonay Rhône Agglo a décidé ce jour d'allouer une subvention d'un montant 2 500 € pour les 29 communes adhérentes, la CC ayant la compétence agriculture.

## ASSURANCES

### - **D/23 : Sinistre « bris de glace » - Encaissement de l'indemnité de sinistre**

Monsieur le maire rappelle la déclaration de sinistre, référencée sous le n° 20221604684 concernant le bris de glace du camion master – Il présente le décompte arrêté par l'assurance communale Allianz pour un montant 774 €, auquel est déduit le montant de la franchise de 79 €, soit un montant net à percevoir de 695 € -

Monsieur le maire soumet cette proposition à l'approbation du conseil municipal :

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des présents : **ACCEPTE** l'indemnité proposée soit 695 €.

### - **Ouverture d'un dossier sinistre « protection juridique, défense recours à l'encontre d'un tiers »**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a ouvert un dossier « sinistre » auprès de l'assurance de la commune ALLIANZ –

En effet, monsieur le maire explique que M. CHIROL a procédé à un défrichage et décaissement de ses parcelles en bordure de la parcelle de M. VINCENT vigne travaillée par M. Guillaume BOISSONNET et d'un sentier communal - Il a été constaté un décaissement à pic, avec l'impossibilité pour M. BOISSONNET de tourner en bout de rangs avec son tracteur et la destruction partielle du sentier communal. Un constat d'huissier a été effectué à la demande du M. BOISSONNET en présence de Mme Sérillon 1<sup>ère</sup> adjointe ;

Une concertation est organisée le 27 juillet sur le terrain avec les assureurs Allianz, Groupama, M. CHIROL pour constater les désordres et trouver un terrain d'entente afin que le sentier soit reconstitué comme à l'origine et que M. BOISSONNET puisse manœuvrer aisément et sans risque d'accident.

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2022

## TRAVAUX – ETUDE DE PROJETS -VOIRIE – URBANISME – LOGEMENTS COMMUNAUX

### 1/ Travaux sur le réseau d'assainissement/STEP

**Travaux réseaux :** Pierre Yves Boudin annonce la fin des travaux de la première Tranche - Rien à signaler sur les enrobés qui ont été refaits par l'entreprise Colas (Avenue Helvetia, Rue Jean Vernet et rue du Viel hôpital) – La deuxième tranche, la plus longue (8 à 10 mois) devrait débuter fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (quai nord).

En projet au mois de septembre la réfection des passages piétons en résine-

Afin de cacher le poste de relevage dans le jardin public des plantations d'arbustes ont été effectuées mais certains n'ont pas résister à la chaleur malgré l'arrosage – d'autres arbustes seront replantés à l'automne-

**STEP :** Monsieur le maire explique que des essais d'étanchéité des 2 bassins ont été réalisés avec succès, la STEP devrait être mise en exploitation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023-

#### 1/ Réaménagement du quai sud en lien avec la Via Fluvia, valorisation de la Base de Loisirs, des abords du Rhône court-circuité -

Pierre- Yves Boudin explique que les travaux concernant les réseaux secs et humides sont terminés - En cours : l'intérieur des bâtiments (carrelage, placoplâtre, peinture, électricité) - les poteaux de soutien pour la promenade en encorbellement ont été posés – La commission devra choisir rapidement les matériaux qui recouvriront les terrasses et promenades extérieures-

#### **D/24 : Plan de gestion des Roselières : proposition technique et financière**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée, qu'en 2020 les travaux d'entretien des berges du Rhône avaient été stoppés par un naturaliste local qui en avait avisé les services de l'Etat - Ceux-ci ont entamé une procédure administrative envers la commune pour « atteinte par personne morale à la conservation de l'habitat ». De fait, la commune de Sablons a elle aussi suspendu l'entretien de ses berges programmé la même année.

Monsieur le maire explique qu'afin de poursuivre l'entretien des berges, tout en protégeant la biodiversité, le CEN Isère (Conservatoire d'Espaces Naturels) a été sollicité pour l'élaboration d'un plan de gestion concerté des berges et notamment pour les roselières –

La réunion du 19 avril 2022 avec les représentants des communes, de la CNR et le CEN Isère, a permis de faire un point financier et opérationnel pour la réalisation de cette étude.

Le coût pour cette mission confiée au CEN a été fixé à 21 240 € et a été inscrit dans deux programmes recevant le soutien financier de l'agence de l'eau RMC à hauteur de 50 % pour la partie diagnostic et à 70 % pour la partie concertation. Le reste à charge soit 6 800 € devant être réparti entre les communes de Serrieres, Sablons et la CNR.

La CNR, pour sa part pourrait financer à hauteur de 50 % soit 3 400 €, ainsi 3 400 € resteraient à charge des communes. La répartition évoquée serait proportionnelle au linéaire des roselières de chaque commune, approximativement 2/3 pour la commune de Sablons soit un montant de 2 266 € et 1/3 pour la commune de Serrieres soit un montant de 1 134 €-

Monsieur le maire demande au conseil de valider cette proposition : Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des présents :

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2022

**ACCEPTE** la participation financière de la commune pour un montant de **1134 €**

**AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention à intervenir entre la commune et le CEN

## AFFAIRES SOCIALES-AFFAIRES SOCIALES ET PERISCOLAIRES – JEUNESSE – PETITE ENFANCE - ATTRIBUTION DE LOGEMENT

### - Compte rendu du conseil d'école :

Monique Lépine annonce le départ de Roseline (classe CP – CE) elle sera remplacée par 2 institutrices-

Le marquage au sol dans les cours satisfait les instituteurs et enfants

L'effectif prévisionnel pour la rentrée est de 56 enfants – les 3 classes sont maintenues.

Il a été décidé que l'entrée et la sortie des élèves se feront uniquement par le quai Jules Roche-

Cette année les élèves ont pu bénéficier de séances de natation et d'escrime et d'une sortie accrobranche

Réalisation d'un Projet « faune flore » avec le syndicat des 3 rivières et d'un projet cinéma (animation)

La mise en place « des petits déjeuners » à l'école maternelle a été très appréciée. Une demande sera faite auprès de l'académie pour son renouvellement pour la rentrée prochaine.

Une demande d'achat de poubelles de tri et quelques travaux d'entretien et d'aménagement à l'intérieur des classes ont été sollicités-

Monsieur le maire annonce la réorganisation des classes maternelles à la rentrée, en effet actuellement 2 ATSEM pour 19 enfants de maternelle. Le service est manifestement surdimensionné et il a été décidé l'affectation d'une des 2 ATSEM au service administratif (passeport /carte d'identité). L'agent continuera néanmoins à assurer les services périscolaires (garderie et cantine) -

### - D/25 : Mutualisation de la garderie école publique /école privée - Tarif 2022/2023

Monsieur le maire informe l'assemblée de la demande de madame la directrice de l'école privée à savoir le maintien de la mutualisation de la garderie du matin et du soir pour la rentrée prochaine –

Monsieur le maire présente les chiffres concernant la fréquentation moyenne des élèves :

Le matin : 8 élèves (dont 3 école privée)

Le soir : 10 élèves (dont 5 école privée)

Monsieur le maire propose de reconduire la mutualisation de la garderie et propose d'adopter 2 tarifs différents à savoir :

Elèves de l'école publique : 1.5 € / enfant / présence

Elèves de l'école privée : 2 € / enfant / présence

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des présents :

**ACCEPTE** de reconduire la mutualisation de la garderie école publique / école privée (matin et soir) **FIXE** le prix du service :

Elèves de l'école publique : 1.5 € / enfant / présence

Elèves de l'école privée : 2 € / enfant / présence

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2022

## COMMUNICATION - CULTURE - PATRIMOINE – TOURISME

### - **Compte rendu de réunion du 29/06**

Danielle Sérillon donne les principaux thèmes abordés lors de la dernière réunion de la commission :

- Proposition d'exposition temporaire « les trésors cachés du musée » pour les journées européennes du patrimoine au mois de septembre – ce sera l'occasion de faire redécouvrir des objets entreposés en réserve.
- L'Apave sera contacté afin de faire une vérification de la mezzanine pour en permettre l'accès aux visiteurs -
- Vendredi 26 août spectacle sur la renaissance à 20 h au théâtre de verdure proposé par la troupe de l'édit de Roussillon en costume d'époque – coût un forfait de 150 € plus 50 € par acteur-
- La 2ème édition du salon du livre est programmée le 2ème samedi du mois de mars 2023
- **D/26 convention CEZAM – tarif 2023**

Monsieur le maire propose de reconduire pour l'année 2023 le partenariat avec l'association CEZAM –

Il en rappelle le principe :

L'association s'engage à assurer gratuitement la publicité du Musée des Mariniers sur son site et dans ses guides régionaux ; en contrepartie la commune accorde un tarif préférentiel sur les entrées au Musée au porteur de la carte CEZAM à savoir 4.5 € à la place de 5 €.

Monsieur le maire soumet cette proposition à l'assemblée :

Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité des présents :

**ACCEPTE** de reconduire pour l'année 2022 le partenariat avec l'association CEZAM.

**FIXE** le tarif d'entrée au Musée à 4.5 € pour le porteur de la carte CEZAM.

## CITOYENNETE - VIE ASSOCIATIVE – SPORT- FESTIVITES

### - **Fête foraine / feu d'artifice :**

Alex Ageron explique qu'il a reçu l'ensemble des forains afin de régler les derniers détails pour la fête foraine du 13 juillet- leur arrivée est prévue lundi 11 juillet départ lundi 18 juillet-aucune caravane ne sera installée aux abords de la fête –

Rappel : le marché du 15 juillet sera déplacé sur les places Charles de Gaulle et Richelieu - Un prémarquage a été effectué pour le placement des forains - Le stationnement sera difficile pendant ces quelques jours-

Pour le tir du Feu d'artifice la circulation au pont sera coupée à 22 h 00-

La séance est levée à 19 h 15